

COMPTE RENDU du CHSCT du 8 juin 2017

En préambule, nous avons évoqué la coupure générale d'eau du 1^{er} juin à Montmorency et plus particulièrement, l'organisation des travaux entraînant une gêne pour le personnel. Nous avons proposé à la Direction de créditer tous les agents de l'heure de 15 à 16h (sans succès), et à l'avenir de mettre à disposition les toilettes de l'INSEE voisin, sans succès. La direction a convenu de la nécessité de modifier son mode opératoire dans un tel cas.

Le rapport d'activité 2016 des médecins de prévention a permis de mettre en exergue l'absence de secrétaire et d'infirmière, ce qui empêche une gestion efficace de leur planning. Elles privilégient donc les visites particulières. Il est rappelé que les médecins de prévention sont disponibles sur demande. Chacun peut les solliciter, par mail ou téléphone, pour un rendez-vous.

Un projet de relogement des services sociaux est à l'étude, notamment pour pallier l'absence de confidentialité à Béziers.

Le DUERP et le PAP, cette année, n'ont pas fait l'objet d'une consultation des agents, mais seulement d'une mise à jour par l'assistant de prévention.

L'ISST (Inspecteur Santé Sécurité au Travail) auquel se joint la CGT, a souligné la qualité du travail accompli par celui-ci.

Les responsables d'unité ont indiqué n'avoir aucun nouvel élément à signaler. Nous vous rappelons qu'en 2018, la mise à jour sera faite après consultation des agents.

**Il est très important que cela se fasse avec votre concours :
Répondez au questionnaire !**

Les actions suivantes ont été votées :

- pose d'une gâche électrique à Frontignan*
 - modification de l'éclairage à Capestang*
 - pose de stores vénitiens à Montmorency (les travaux seront réalisés par nos collègues des services techniques)*
 - isolation phonique du plafond du courrier à Montmorency*
 - pose de cloisonnettes à Lamalou*
 - aménagement expérimental de 5 postes de travail au SFACT (70 % CHSCT- 30 % direction)*
- L'ISST a proposé de faire le point sur cette expérimentation fin 2017.*

Enfin, nous avons évoqué, en questions diverses, la mission à venir d'un « space planner » auquel a recours notre direction, afin d'optimiser les locaux de Montmorency. Nous avons émis de sérieuses réserves quant au coût et à l'efficacité d'une telle intervention en période de budget contraint... On nous a objecté l'intérêt d'un œil neuf et professionnel.

Le relogement d'Hérault Amendes est une priorité selon la direction. Celle-ci nous a indiqué que les plafonds du CFP de la Paillade seraient rapidement rebouchés.

Vos élus restent attentifs sur le suivi de ces décisions et demeurent à votre disposition.